

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SEANCE du 23 juin 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2022

Compte rendu affiché le 5 juillet 2022.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 19

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Isabelle LOTISSIER

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, VERMARE Odile, BONNET Fabrice, DELORME Marie-Joëlle, SERAILLE Marielle, LOTISSIER Marc, Alain GIRAUD, Thierry LOISON, Gilles RAYNARD, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Membres excusés : Gwendoline CHALON (pouvoir à Marielle SERAILLE), Roger MAZARD, PERALDO Yves (pouvoir à Jean-Pierre GRAZIOLI), GAYET Véronique, LOTISSIER Marc (départ à 20h30 pouvoir à Alain GIRAUD).

Installation de Gilles RAYNARD en tant que conseiller municipal,

Monsieur le Maire accueille Monsieur Gilles RAYNARD, nouveau conseiller municipal suite à la démission de Madame Géraldine SOLEYMIEUX. Il le remercie d'avoir accepté cette nomination. Monsieur le Maire présente la fonction de conseiller municipal, et expose que l'objectif est d'être au plus près de la population. Beaucoup de travail a été réalisé mais il y aura encore des projets à travailler en commission et il explique que c'est une méthode à laquelle il tient beaucoup. Monsieur Gilles RAYNARD s'exprime à son tour sur le fait qu'il est très heureux de faire partie du Conseil Municipal et qu'il souhaite découvrir et apprendre. Monsieur le Maire liste les commissions municipales. Monsieur Gilles RAYNARD propose d'intégrer les commissions agriculture et bâtiments. Monsieur le Maire lui demande aussi pour la commission « Environnement » municipale et aussi de la CCMDL et le laisse réfléchir sur ce point.

Avenant aux travaux rue Grange Thival,

Monsieur le Maire présente le bilan des travaux de la Rue Grange Thival. Il donne la parole à Monsieur Yvan SIMON afin de présenter les aménagements complémentaires. Monsieur le Maire précise que le budget voté a été respecté et rend compte de l'excellent travail effectué par l'entreprise EIFFAGE. Monsieur Yvan SIMON détaille le budget travaux initialement prévu d'un montant de 297 716.50 € HT comprenant les aménagements de la rue Grange Thival (pour 247 462 € HT) et de la Montée des Saignes (tranche optionnelle de 50 254.50 € HT) mais le trafic poids-lourds encore présent sur ce secteur et les remarques des riverains n'ont pas permis de réaliser les travaux sur la Montée des Saignes. Le report de cet aménagement a permis de financer des travaux supplémentaires : et notamment la reprise des branchements et regards des réseaux d'assainissement devant chaque maison (43 638 € HT), la réfection de la partie basse du chemin de l'orée du Bourg, du parking devant le bâtiment de l'Association Immobilière de l'Ecole et l'acquisition de potelets supplémentaires (15 522.72 € HT) soit un montant total de travaux de 306 622.70 € HT. Avec les honoraires, le budget de 393 000 € TTC est respecté. Un point est fait sur la qualité des aménagements et sur le stationnement qui se passe bien.

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de valider l'avenant pour travaux supplémentaire d'un montant de 59 160.72 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil Municipal valide l'avenant présenté par vote : Oui : 15 (dont 2 pouvoirs) – Non : 0- Abstention : 0.

Acquisition matériel Service Technique,

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer du matériel vieillissant.

Il donne la parole à Yvan SIMON, qui expose qu'il faut changer le tracteur John DEERE (entretenu par la société THEVENON) datant de 2010 et dont les réparations deviennent fréquentes et onéreuses. De plus, il a encore une valeur de reprise. Après avoir consulté plusieurs revendeurs, et effectué des comparatifs techniques (les éléments tels que l'épaveuse, la saleuse et la lame sont conservés), le tracteur John DEERE 6100M a été choisi et son prix est de 59 520.00 € TTC (acquisition du tracteur John DEERE 6100M d'une valeur d'achat neuf de 84 120.00 € TTC et une reprise de l'ancien tracteur de 24 600 € TTC).

Il présente aussi l'acquisition d'une tondeuse autoportée. En 2020, la tondeuse Husqvarna a été achetée mais elle n'est pas adaptée, notamment dans les pentes. Il présente une proposition de la société ALMM pour un matériel plus puissant avec un plateau de coupe plus important, une KUBOTA F391 d'une valeur de 36 943.00 € TTC avec une reprise de l'ancienne tondeuse pour un montant de 21 343 € TTC soit une soultte de 15 599.80€ TTC. Ces deux acquisitions seront financées par un emprunt.

Monsieur le Maire demande de Conseil Municipal de valider par un vote les deux acquisitions pour les montants présentés et de contracter un emprunt pour les financer : Oui : 15 (dont 2 pouvoirs) – Non : 0 – Abstention : 0

Monsieur le Maire donne la parole à Marc LOTISSIER qui informe le Conseil Municipal des travaux de la commission urbanisme de la CCMDL et notamment le lancement d'une enquête vélo. Il informe le Conseil Municipal que les problèmes rencontrés avec le SYTRAL dans la Loire sont en cours de résolution. Un travail de réflexion est engagé pour les montants et les critères des aides pour l'amélioration de l'habitat.

Monsieur Marc LOTISSIER quitte la séance.

Eclairage solaire lotissement Les Peupliers,

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON qui fait le point sur les travaux communautaires pour la réfection des trottoirs et de la voirie et les travaux engagés par la Commune sur le réseau d'eaux pluviales de la rue des Peupliers.

Monsieur le Maire présente une proposition de remplacement des lampadaires actuels par un éclairage solaire. Et le devis de la société FONTROCHE avec 5 mats de 5 mètres et 2 mats de 6 mètres dont un total de 16 691.40 € TTC. Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention.

Monsieur Yvan SIMON fait le point sur l'affectation des dotations voirie communautaires et notamment la nécessité probable de puiser dans la dotation de 2023.

Monsieur le Maire demande de Conseil Municipal de valider par un vote le devis de la société FONTROCHE : Oui : 15 (dont 2 pouvoirs) – Non : 0 – Abstention : 0

Organisation, implantation des aires de dépôt des ordures ménagères sur la Commune et le point sur le service de ramassage de la CCMDL,

Monsieur le Maire souhaite avoir l'avis du Conseil Municipal sur les directions prises pour la collecte des ordures ménagères par la CCMDL et donne la parole à Monsieur Ludovic CARRET.

Il présente l'organisation de la collecte des OM et sacs jaunes : aux porte à porte pour le village et les lotissements et en point de collecte pour la campagne (avec des points de dépôts situés ZA Grange Thival- ZA Croix Grand Borne- La Poste- Place du Marché aux veaux -Rue du Stade). Il propose la création de nouveaux points de collectes : Lotissement La Salvatière – Lotissement des Sources – Lotissement Ma Pierre mais aussi le lotissement Les Hauts de Chalier.

Il annonce qu'à partir d'octobre 2022, le papier sera mis dans les sacs jaunes.

Et qu'à terme, les sacs jaunes ne seront plus ramassés et devront être déposés dans les bacs papier qui seront transformés pour accueillir les sacs jaunes. Des containers seront installés sur toute la Commune afin d'accueillir le contenu des sacs jaunes avec un dépôt en vrac demandé.

Monsieur le Maire propose des conteneurs enfouis notamment pour les deux lotissements précités. La discussion s'engage autour de l'augmentation des coûts de traitement (notamment due à la hausse des coût d'enfouissement des déchets) et des dépôts de sacs sur la voie publique et la nécessité de trouver des solutions pour le centre-bourg.

Monsieur Ludovic CARRET présente les propositions d'installation de conteneurs à sacs noirs à côté des bacs papier qui seront transformés. Le Conseil Municipal n'est pas d'accord sur ces installations de bacs noirs car cela incitera les dépôts sauvages.

Monsieur le Maire propose d'aménager deux points enterrés par an afin de lisser la dépense. Monsieur Ludovic CARRET propose aux conseillers de participer à la visite des sites de dépôts qui aura lieu le jeudi 30 juin 2022 avec les services de la CCDML.

Préparation de Séminaire Communal du 9 Juillet 2022,

Monsieur le Maire expose qu'après avoir été repoussé à plusieurs reprises, le séminaire du Conseil Municipal sera organisé le samedi 9 juillet 2022. Il aura pour objectif que chaque conseiller puisse s'exprimer sur la commune. Madame Sandrine BOINON présente le programme de cette journée à Escap'ad qui sera organisée de 9h00 à 12h00 puis de 14h30 à 17h30. Après un pot d'accueil, le séminaire commencera par des projections des responsables de commission. Le repas sera pris sur la partie terrasse. Il sera possible de se retrouver avec les conjoints au bowling en soirée et Monsieur le Maire propose d'inviter le personnel communal avec leurs conjoints.

Monsieur Alain GIRAUD regrette la présence de 15 membres sur 19 pour un moment important de discussion pour la vie du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente les grands thèmes qui seront abordés : Etat des lieux des actions, organisations des services, propreté du village et ordures ménagères, communication, amélioration des conditions de vie des personnes âgées, installation des professionnels de santé, petite enfance, projets importants en cours, vie associative, vie et développement économique, agriculture, énergies renouvelables, circulation et aménagements... Certains points seront abordés très rapidement et d'autres seront plus développés. Le fonctionnement du conseil municipal et la fonction du conseiller municipal au sein de la population seront aussi débattus.

(Après quelques défections, le séminaire est repoussé à la rentrée de septembre.)

Travaux des commissions,

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Madame Isabelle LOTISSIER rend compte de la réunion du planning des salles, qui n'a pas généré de grands changements mais fait apparaître des problèmes de professeurs pour assurer les cours pour certaines associations. Elle annonce aussi que le forum est en préparation. Pour le dossier de fleurissement, la visite du village sera organisée le 5 août 2022. Mais la date ne convient pas et le dossier de présentation, très complexe à élaborer, n'est pas terminé. Monsieur le Maire propose de repousser à l'année prochaine. Elle rend compte d'une réunion des conscrits avec leurs parents pour l'organisation de la Vogue.

Madame Yvette BRETONNIER présente le concours de boules et la paëlla organisé par le Comité des Aînés Saint Laurentais le 14 juillet 2022.

Elle annonce la venue de la MFR au restaurant scolaire pour la préparation et le service des repas du centre de loisirs du 11 juillet et 14 août 2022, et l'accueil du centre de loisirs à l'école publique.

Une nouvelle institutrice arrive à la rentrée en remplacement de Mme Magali COQUET qui doit repartir dans sa classe d'affectation à Montrottier. Et elle annonce le départ en retraite de Colette VIAL.

Une restructuration interne des postes du restaurant scolaire est en cours afin de voir si son remplacement pourra être effectué en interne.

Monsieur Yvan SIMON annonce que le réservoir de la Croix Sopha est à sec et cela oblige au passage sur l'eau potable des WC publics.

Pour le stand de tir, les premiers devis pour des travaux permettant de réduire les nuisances sonores seront bientôt établis.

Madame Odile VERMARE expose que les plans du point I sont installés. Madame Sandrine BOINON demande les plans afin de créer un QR code à installer sur le panneau.

Monsieur Yvan SIMON rend compte de la prochaine réunion pour la fête du sport. Monsieur Gilles RAYNARD prend la parole et annonce la rédaction des statuts de l'association et fait un appel à bénévoles.

Monsieur Ludovic CARRET fait le point sur les travaux dans les locaux d'ERGALIS. Il rend compte de l'avancement du travail pour les 50^{ème} anniversaire du marché aux veaux.

Madame Odile VERMARE rend compte du marché de Pentecôte et des animations. Elle remercie les commerçants pour les paniers garnis et les membres de la commission pour leur aide.

Monsieur Fabrice BONNET fait le point sur le marché aux veaux et notamment la rencontre avec les élus de la CCMDL. Il rend compte des interviews par l'Information Agricole de trois agriculteurs. Tous sont motivés pour venir vendre leur veau au marché par le fait que la vente en ferme soit compliquée et sans négociation possible mais aussi pour l'accueil et l'aide apportée sur le marché pour la vente des veaux.

Monsieur Thierry LOISON expose avoir rencontré la candidate à l'ouverture d'un magasin de vêtements et chaussures pour hommes et le dépôt d'une demande d'aide auprès de la CCMDL.

Madame Sandrine BOINON annonce que la lettre d'information est bientôt terminée pour une distribution mi-juillet. Un travail est en cours pour les Saint Laurent de France.

Questions diverses.

Monsieur le Maire annonce la pose de la 1^{ère} pierre de l'ADAPEI le mardi 28 juin à 10h30.

Un forage sera réalisé sur la place du marché aux veaux pour la géothermie.

Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI pose la question au sujet de l'installation du panneau d'affichage.

Les remerciements de l'UCALES pour l'organisation de la fête de la musique sous la Halle sont transmis au Conseil Municipal et aux agents des services techniques.

Monsieur Gilles RAYNARD interroge sur le non fonctionnement des robots de tonte du terrain de foot. Yvan SIMON explique que le passage des robots accélérant la sécheresse du terrain, ils ont été mis à l'arrêt.

Monsieur le Maire annonce le RV des Saint Laurent de France les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022. Une présentation dynamique de la commune sera diffusée sur un stand et Monsieur le Maire invite tous les habitants à venir au moins une journée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,



Pierre VARLIETTE